

# On a bien le temps ! : à M. Benj. Vallotton

Autor(en): **Rigassi, Georges / Vallotton, Benj.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **45 (1907)**

Heft 15

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-204158>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haassenstein & Vogler,  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



## Les premiers jours de la liberté.

C'EST demain dimanche, 14 avril, l'anniversaire de la naissance du canton de Vaud. Le récit de la mémorable journée de 1803 est trop connu pour que nous le refassions ici, une fois de plus. Le *Conteur* a consacré aussi nombre d'articles aux La Harpe, aux Pidou, aux Monod et aux Muret qui furent les grands hommes de la révolution vaudoise. D'autres patriotes ont laissé dans notre histoire une trace moins lumineuse; mais leur part dans les événements n'en fut pas moins très grande: ils étaient le peuple, la masse qui bouillonne et qui finit par déborder du vase. Les extraits ci-après du *Bulletin des séances de la Société populaire de Lausanne*, montrent avec quelle ardeur, avec quelle joie ils se préparaient à jouer leur rôle de citoyens.

Séance du 27<sup>me</sup> jour de la liberté vaudoise (20 février 1798). — Présidence du citoyen *Develey*. — Le citoyen *Picard*, étudiant, demande que, par reconnaissance pour eux, l'assemblée rappelle dans leurs foyers ceux que les barbares oligarques forcèrent de s'expatrier dans les années de proscriptions et de terreur. Il propose de se procurer le buste du général Amédée La Harpe, mort en Italie, de même que celui de Bonaparte, et de les placer à côté de Tell. — Adopté.

On décide que le comité de réunion invitera le citoyen *Fréd.-César La Harpe*, qui est à Paris, à rentrer dans sa patrie « pour jouir de son ouvrage et de la reconnaissance de tous ses concitoyens ».

Le citoyen *Raymond* s'élance à la tribune, et « plein du noble enthousiasme qu'inspire la liberté », s'écrie :

« Citoyens, il ne nous suffit pas d'avoir chassé les tyrans, il faut en détruire les restes. Notre cathédrale est pleine de monuments élevés à l'orgueil, des tombeaux de princes, d'évêques, de nobles hommes qui furent tous inutiles dans le monde pendant leur vie, et à qui il y aurait de l'infamie à accorder encore une place pendant leur mort. Invitons l'assemblée provisoire à faire disparaître ces monceaux de pierre, que l'art n'a pas même rendus recommandables, mais qui ne sont que des monuments de la lâcheté et de l'esclavage de nos aïeux. Invitons-la à les remplacer par les grands hommes, qui furent les pères de la liberté et les bienfaiteurs du monde. »

28<sup>me</sup> jour de liberté vaudoise. — La Société populaire apprend avec indignation qu'un traître du nom de Cornaz, de Moudon, s'était glissé dans le sein de l'Assemblée provisoire et que, vendu aux Bernois, il entretenait avec eux une correspondance criminelle. Bien qu'il se soit enfui, ayant été démasqué, la Société populaire demande que son nom soit voué à l'infamie et décide d'envoyer une députation à l'Assemblée provisoire, pour l'inviter à l'effacer de la liste des citoyens.

Le citoyen *Dubuis* rapporte que Messieurs de Montagny et Senarclens se sont plaints au comité de surveillance de ce que des patriotes ont

eu l'audace de venir briser les armoiries, « seuls restes de leur vieille noblesse ».

« A cette horrible nouvelle, écrit ironiquement le secrétaire de la Société populaire, tout s'émut dans le noble comité: c'est une affaire criminelle, un attentat aux propriétés, aux droits sacrés des individus; il y va de la tête des citoyens qui ont osé commettre ce crime de lèze-orgueil. On ordonne la saisie des citoyens *Raymonds* et *Laune*, exécrables auteurs de ce forfait. Cependant, deux citoyens, membres de ce comité, sentant le ridicule de cet ordre, plaident en faveur de la raison, et font annuler le décret. »

Ainsi que d'autres, les patriotes de 1798 avaient un faible pour les monuments... hors de la cathédrale. Ils adoptèrent l'idée, émise par le citoyen *Falconnier*, d'ériger un monument aux deux hussards français tués à Thierrens. Ils décidèrent aussi, sur la proposition du citoyen *Joseph*, de rappeler, par un monument à élever sur la place de la Palud, la mémoire des Vaudois morts dans les journées des 2, 3, 4 et 5.

« Comme nous ne sommes pas riches, ajoutait le citoyen *Joseph*, je demande que l'aristocratie fasse les frais de ce monument qui embrasera nos yeux d'une saine émulation. »

L'aristocratie fit la sourde oreille, et la statue de la Justice sur la fontaine continue d'orner seule notre vieille place de marché.

Le 29<sup>me</sup> jour, une musique guerrière annonça l'ouverture de la séance. On présente à la Société le citoyen *Will*, auteur du pamphlet adressé aux Bernois susceptibles de raison, dont le *Conteur* a publié dernièrement une analyse. *Will* fait connaître son dévouement à la cause des Vaudois et s'excuse d'être né Bernois. Le président *Develey* lui donne l'accolade, ainsi qu'à son jeune fils, au milieu des acclamations de l'assemblée.

Dans les séances suivantes, la Société populaire entendit des discours du citoyen *François*, professeur, sur la féodalité, puis sur les jeux civiques qu'il désirait qu'on introduisit dans la République; du citoyen *Boisot*, l'aîné, sur les qualités nécessaires aux électeurs; du libraire *Mourer*, sur l'abus des personnalités; du citoyen *Bourillon*, sur le rôle des ministres pour éclairer le peuple sur ses droits; du citoyen *Louis Corboz*, qui présenta l'aristocratie et la démocratie comme deux sœurs bien dissemblables, et qui accompagna cette comparaison d'un si grand nombre de réflexions philosophiques, que ses auditeurs y mirent un frein par des applaudissements qui couvraient la voix de l'orateur. Il descendit de la tribune avec la moitié d'un discours rentré et la Société apprit par le secrétaire que, dans la suite de sa harangue, le citoyen *Louis Corboz* offrait un louis à qui ferait la meilleure comédie sur la démocratie aux prises avec l'aristocratie.

Le président invita le citoyen *Corboz* « à entreprendre lui-même ce charmant ouvrage, son discours prouvant que personne n'a mieux que lui le talent d'amuser ».

Les citoyens *Joseph* et *Gaspard Fiaux* délassaient l'assemblée par des couplets de leur composition.

Mais des affaires plus graves réclament l'at-

tention des patriotes. Il s'agit d'organiser les assemblées primaires, c'est-à-dire le corps électoral. Déjà certains aristocrates lausannois ont essayé d'enlever le droit de vote aux non-bourgeois, mais leur tentative échoue. Le citoyen *Raymond*, toujours bouillant, déclare qu'il préfère ne pas voter, plutôt que de voter dans une assemblée comptant des nobles, amis de Berne.

Ce fut *Verdeil*, qui présidait alors la séance de la Société populaire, qui lui fit comprendre que le premier devoir des patriotes était précisément de ne pas se dérober.

Les Lausannoises de 1798 ne se montraient pas moins enflammées que leurs maris et leurs frères pour la liberté et pour l'établissement de la République vaudoise. Elles firent à la Société populaire un don de 50 livres pour les frais de sa salle. En retour, les patriotes leur votèrent une mention honorable et les invitèrent « à recevoir l'accolade universelle ».

Lecteurs, buvons un coup à la mémoire de ces vaillantes femmes, à la mémoire de tous les artisans de notre émancipation.

**Les surprises du divorce.** — Entre deux maris, dont l'un a divorcé il y a deux ans.

— Le divorce, fait l'autre, ah oui, parlez-m'en. Encore une fichue invention que celle-là!

— Et pourquoi donc?

— Pourquoi?... Pourquoi?... Sans le divorce, tu serais encore le mari de ta femme et moi... je serais tranquille.

**Au clair.** — Un brave campagnard se trouvait à table entre deux jeunes blancs-becs qui le persiflaient.

— Je vois bien, messieurs, que vous vous moquez de moi. Je vous dirai bien franchement que je ne suis pas précisément un sot, ni absolument un fat; je suis comme qui dirait entre deux.

## On a bien le temps!

A M. BENJ. VALLOTTON.

I

Toujours et partout dans notre canton,  
Qu'on soit sous la blouse ou la redingote,  
Depuis Le Sépey jusques à Grandson,  
Qu'on aille au bureau, qu'on porte la hotte,  
Eté comme hiver, on va répétant:  
« Allons prendre un verre... on a bien le temps! »

II

L'habile avocat qui de blanc fait noir,  
L'agent de police aux goûts pacifiques  
Et le vigneron avec son fossioir,  
Les joyeux copains, les mélancoliques,  
Tous vont à la pinte, en se chuchotant:  
« Allons prendre un verre... on a bien le temps! »

III

Avant d'entreprendre un raisonnement  
Ou de proclamer qu'on est patriote,  
Avant de rejoindre un enterrement  
Ou d'aller payer une forte note,  
On répète encor ces mots innocents:  
« Allons prendre un verre... on a bien le temps! »

## IV

Lorsque le dimanche un zélé pasteur  
Menace et gémit du haut de sa chaire,  
Disant que chaque homme est un grand pécheur  
Et que de prier, c'est la grande affaire,  
Beaucoup de Vaudois disent en sortant :  
« Allons prendre un verre... on a bien le temps! »

## V

Avant de voter d'importantes lois  
Et de pénétrer dans l'austère enceinte,  
Avant de livrer d'éloquents tournois,  
Avant de vouloir supprimer l'absinthe,  
Nos bons députés disent, indulgents :  
« Allons prendre un verre... on a bien le temps! »

## VI

Seuls, les amoureux qui, l'espoir au cœur,  
Marchent dans un rêve et vivent d'eau fraîche,  
Ne répètent point ce refrain vainqueur :  
De beaucoup s'aimer, chacun se dépêche.  
Dans deux jolis yeux on voit le printemps,  
Et de prendre un verre, on n'a pas le temps!

GEORGES RIGASSI.

## Côté des hommes.

Dans notre numéro du 30 mars, nous avons  
donné l'horoscope des dames nées en avril.  
Voici maintenant celui des messieurs :

« Ceux qui naissent en avril sous le signe du  
» *taureau*, ont le front grand et large, le visage  
» long, d'une inclination efféminée, l'esprit fin  
» et l'humeur mélancolique ; ils sont d'un tem-  
» pérament sanguin, luxurieux, aimant la bonne  
» chère et l'amour, mais généreux et bienfai-  
» sants. »

**Collaboration.** — On demande à l'un des deux  
auteurs d'un livre qui n'a pas réussi quelle a été  
la part de collaboration de chacun.

— Eh bien, moi j'ai été le collabo et lui le  
rateur.

**Galanterie.** — Quelle différence y a-t-il entre  
moi et une pendule ? demandait une dame à un  
vieux monsieur.

— La pendule marque les heures et vous,  
belle dame, les faites oublier.

**Ingratitude.** — Comment, docteur, vous me  
comptez cinq francs la visite ?

— Mais, madame, c'est le prix que je demande  
à tout le monde.

— Oui, mais je me permettrai de vous faire  
observer que c'est moi qui ai apporté le typhus  
dans le quartier. Et il y en eut, des malades !

## FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

## LA LESSIVE

Vieux conte genevois par M.-A. Mülhauser

FIN

Aussi j'attends ; mais quand tout le bagage,  
Rangé, compté, divisé par paquet,  
Est par chacun, en raison du partage,  
Mignardement placé dans le buffet,  
Alors je vis, je respire à mon aise ;  
Tout est en place, et bien dans ma maison ;  
Je ne crains plus que mon propos déplaie,  
Je peux parler, et peux voir raison,  
Même, oh bonheur ! causant avec ma femme !  
Elle est tout autre, et j'en suis enchanté.  
Convenons-en, il faut une grande âme  
Pour abdiquer ainsi la royauté !  
Grâce à ses soins, au sein de mon domaine,  
Je vois briller l'ordre et la propreté ;  
Durant le trouble, arbitre et souveraine,  
Fatigue, ennuis, elle a tout supporté ;  
Et quand la paix est le fruit de sa peine  
Elle me livre alors l'autorité !  
Ah ! qu'il faut bien avoir de belles âmes  
Pour concevoir une telle action !

## Education moderne.

POPOL est rentré de l'école avec un « bleu » au  
front. A la récréation, il a voulu défendre  
un de ses camarades, timide et de nature  
débile, contre les brutalités d'un autre camarade  
qui ne prend plaisir qu'à expérimenter sur les  
faibles la force extraordinaire de ses biceps.

— Alors, Popol, qu'est-ce que cela signifie,  
demande le père ; tu as fait encore quelque  
gaminerie ? Tu es tombé ?

Popol, tremblant sous le regard sévère de  
l'auteur de ses jours, n'ose lever les yeux et, à  
demi-voix : « Non, papa, je ne suis pas tombé...  
je me suis... battu... »

— Tu t'es battu ! J'aime mieux ça. Et pour-  
quoi t'es-tu battu ?

Popol raconte la scène.

— Petit imbécile ! Qu'avais-tu besoin de te  
mêler de ça. Est-on bête à ce point que de se  
battre pour les autres. Ça ne se fait plus ; au-  
jourd'hui, chacun pour soi. Que lui dois-tu  
donc, à cette mazette d'Henri ? Que peut-il, en  
revanche, pour toi, faible, débile comme il  
l'est ? Qu'il se défende lui-même. S'il gagne,  
tant mieux ; s'il perd, tant pis...

— Mais, mon ami, intervient la maman, il me  
semble...

— Ah ! ma chère, je t'en prie... D'abord les  
dames ne comprennent rien à cela. Tous ces  
beaux sentiments, ces dévouements, ces inter-  
ventions généreuses, c'est de l'histoire ancienne.  
On ne gagne pas son pain à ce jeu-là, de nos  
jours. L'avenir est aux forts en bras et aux  
habiles ; et c'est à son seul profit qu'on doit dé-  
penser sa force et son habileté. Il ne faut plus  
se laisser faire ; il faut répondre du tac au tac.  
Hardi ! pan !... pan !... Quand on est deux en  
présence, dans une affaire, il faut ou chercher à  
terrasser son concurrent ou s'associer avec lui  
pour en rouler un troisième ; quitte, le coup  
fait, à rouler le second, afin d'éviter le partage.

— Eh bien, mon ami, c'est charmant, mes  
félicitations, les scrupules ne t'étouffent pas,  
au moins, reprend la maman, ébahie et scanda-  
lisée. Que voilà de jolis principes à inculquer à  
Popol !

— Je veux son bien, à Popol, moi. Je ne veux  
pas qu'il soit une de ces poules mouillées, un de  
ces rêveurs de clair de lune, se nourrissant  
de belles pensées et de généreuses intentions.  
Il ira loin avec tout ce fatras ! Je te l'ai dit, la  
page est tournée ; nous en sommes à un autre  
chapitre, à présent.

— Au chapitre des coups de poing...

Usurpateurs, apprenez de nos femmes  
Ce qu'on doit faire après un remolion !

Et toi, voisin, qui maudis la lessive  
Comme une époque où l'on est étrillé,  
Pense au plaisir, quand le dimanche arrive,  
De te montrer si bien requinquiller.  
Choyé, gâté, tu vois tout prêt d'avance :  
Lorsque tu veux être sur ton trente-un,  
Ta femme est là comme une providence  
A qui nul soin ne peut être importun.  
Heureux celui qui par bonne fortune  
Fait la lessive au plus trois fois par an !  
En faire deux est un bien joli plan !  
Trop fortuné qui peut... n'en faire qu'une.

**Titromanie.** — Un petit crevé qui n'a aucun  
titre à l'attention publique ne peut s'en conso-  
ler. Il s'est fait faire des cartes de visite ainsi :

Anatole X...

Membre du « Suffrage universel ».

**Ah !... bon... bon...** — Une maman conduit sa  
fille chez un médecin spécialiste pour les mala-  
dies d'oreilles.

— De quelle oreille est-elle sourde ? demande  
le praticien.

— Principalement des deux, monsieur le doc-  
teur.

— Parfaitement, au chapitre des coups de  
poing. Il n'y a que cela qui compte, à présent.  
L'amour du prochain, la solidarité humaine,  
tout ça c'est bon pour les pasteurs et les orateurs  
de cantine ; ça entre par une oreille et ça sort  
par l'autre, ces beaux discours. Et les scrupules !  
Voilà encore qui vous fait de belles jambes ! Ce  
que vous hésitez à entreprendre, par scrupule,  
un autre le tente, y gagne quelques beaux billets  
de mille, et vous traite d'imbécile parce que  
vous vous êtes laissé souffler l'affaire. Et tout le  
monde fait chorus. Sans compter que c'est à  
ceux-là, aux habiles et aux forts, que vont les  
plus grands coups de chapeau, que la considéra-  
tion publique fait sa cour. Voilà ! Ma chère, mal-  
gré tout ce que tu diras, c'est comme cela au-  
jourd'hui et pas autrement. Il faut marcher avec  
son temps !

\*

Eh bien, Popol, mon petit ami, le voilà fixé.  
Qu'importe, si tu as zéro de français, d'histoire,  
de géographie, d'arithmétique, même — car,  
pour dépouiller son prochain, il n'est pas besoin  
de savoir aussi bien compter que pour écono-  
miser — pourvu que tu aies dix de boxe et que  
tu connaisses tous les secrets du ju-jitsu.

Et puis, laisse-moi donc la lecture de ces  
belles épopées du temps jadis, dont ton grand-  
papa, jeune de cœur malgré ses quatre-vingts  
ans, la larme à l'œil, tout vibrant d'un noble  
enthousiasme, te faisait le récit enchanteur, en  
te sautant sur ses genoux. Tout ça, c'est du  
temps perdu ; et le temps c'est de l'argent, au-  
jourd'hui plus que jamais. Lis plutôt ces terri-  
fiantes histoires d'apaches ; initie-toi aux combi-  
naisons redoutables des « trusts », où l'on voit  
quelques privilégiés de la fortune jongler avec  
les millions et les milliards, trafiquer à leur  
seul profit du bien de tous, à l'ombre protec-  
trice des lois. Ou bien encore, délecte-toi à la  
lecture de ces grands scandales sensationnels,  
qui étalent au soleil, avec force détails, toutes  
les turpitudes et toutes les hontes de ce monde,  
et dont les tristes héros disputent aux bienfai-  
teurs de l'humanité les palmes de la popularité  
et de la gloire. Les colonnes des journeaux sont  
débordantes de ces récits-là ; ce n'est pas cher ;  
pour cinq centimes, tu en auras ton soûl. Et  
voilà ce qu'il importe de savoir pour être un  
homme.

Si tu veux réussir dans la vie, ne l'oublie pas,  
mon petit Popol, laisse les autres se débrouiller  
tout seuls et, pour ce qui te concerne, tu sais,  
pas de quartier, hardi !... pan !... pan ! J. M.

Vie mémorable et mort funeste  
de Messire Othon de Grandson.

(Histoire romanesque d'après une ancienne chronique  
du Pays-de-Vaud.)<sup>1</sup>

I

UN MAUVAIS MÉNAGE.

NON loin des murs de Grandson ; célèbres par  
la victoire que les Suisses remportèrent sur  
le superbe Charles de Bourgogne, on découvrit  
au bord opposé du lac, les tours du château d'Estavayer,  
qui se refléchissent dans l'onde, avec les ar-  
bres qui les environnent. Ce séjour fut, vers le mi-  
lieu du quatorzième siècle, celui d'un tyran et d'une  
victime. C'est là que le farouche Gérard<sup>2</sup>, et à sa  
triste compagne, la belle et trop sensible Catherine,  
trainèrent des jours voués au malheur.

<sup>1</sup> Nous avons respecté l'ancienne orthographe.

<sup>2</sup> Gérard, sire d'Estavayer, mari de Catherine de Belp. Il  
habitoit le château d'Estavayer, comme châtelain pour le  
comte de Romont, prince de la maison de Savoie. Mais la  
demeure ordinaire des seigneurs d'Estavayer étoit à Mou-  
don, où elle se voit encore à droite en sortant de la ville,  
par la porte de Genève, dans une position isolée et riante  
qui tient à une sorte de Fauxbourg. L'écusson armorié de  
cette famille s'y voit encore sculpté sur les murs, ou peint  
dans la boiserie des plafonds. (?) Le dernier rejeton de  
cette maison, dans le canton de Berne, étoit une femme,  
qui fut mariée à M. Bergier, seigneur de Forel.